



GIEI



COMMUNIQUE DES PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE ARTISANALE POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES OcéANS.

Ce **08 Juin** marque la célébration de la journée mondiale des océans qui est placée cette année sous le thème « *L'innovation pour un océan durable* ». Au Sénégal, cette célébration intervient malheureusement dans un contexte particulier marqué par des polémiques, des tensions et des inquiétudes consécutives à des demandes de licences de pêche pour 56 bateaux étrangers.

En effet, ces demandes de licences de pêche ont été introduites en profitant du contexte de pandémie du Coronavirus et au moment où les pêcheurs, mareyeurs, transformatrices et autres usagers de l'océan sont confrontés aux difficultés inhérentes à la COVID 19.

Au demeurant, les Professionnels de la pêche demeurent convaincus que ces licences de pêche vont détruire les ressources halieutiques qui nous ont été léguées par nos pères et que nous devons sauvegarder pour nos fils.

Ainsi, c'est dans ces conditions éprouvantes pour le secteur de la pêche que cette journée mondiale est célébrée cette année. A cet effet, les organisations professionnelles du secteur, accompagnées de leurs Partenaires et de la Société civile, vont distribuer des masques au niveau des quais de pêche et des sites de transformation artisanale de produits halieutiques afin de contribuer à la résilience des communautés de pêche face à la COVID19.

Ce don de masques est symbolique, et constitue, par ailleurs, une opportunité de transmettre aux Autorités compétentes le message de ces braves femmes et de ces vaillants hommes du secteur de la pêche.

Pour revenir au thème de cette célébration au Sénégal, l'innovation c'est la lutte contre (i) l'octroi en masse de licences de pêche à des navires étrangers et (ii) les impacts négatifs que lesdites licences ne manqueront pas de créer sur les ressources halieutiques, l'économie nationale, l'emploi, les communautés et la sécurité alimentaire des populations.

Ainsi, notre message s'articule autour de quatre (4) points, en phase avec le thème retenu :

- 1. Il faut Innover** pour un océan durable en **publiant la liste des navires industriels** autorisés à pêcher au Sénégal ;
- 2. Il faut Innover** pour un océan durable **en respectant les textes réglementaires en vigueur** (Code de la pêche, Code de la Marine marchande, Lettre de politique sectorielle pour le Développement durable des Pêches et de l'Aquaculture) ;
- 3. Il faut Innover** pour un océan durable en concrétisant l'engagement public du Chef de l'État pour une gouvernance transparente des pêches et **pour l'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI)** ;
- 4. Il faut Innover** pour un océan durable en **protégeant nos océans et en préservant les métiers de la pêche** afin d'assurer la **sécurité alimentaire des communautés de pêcheurs et des populations Sénégalaises.**